



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 28 mai 2001**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 16 mai 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 29 mai 2001

**Convention de prestation de services entre la CAN et la Ville de  
Niort pour l'ORU (Opération de Renouvellement Urbain)**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Bernard BELLEC, Maire

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,  
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise  
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.  
Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

*Conseillers :*

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme  
Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme  
Annie COUTUREAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU,  
M. Rémy LANDAIS, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Valérie  
UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE, Mme Jacqueline  
LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth  
BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE  
FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

**Secrétaire de séance :** Rodolphe CHALLET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.  
M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.  
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à Mme Nicole GRAVAT.  
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.  
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.  
Mme Christabelle CHOLLET donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.  
M. Stéphane TRONEL donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

**Excusés :**

DELIBERATION D2011982001

**CONSEIL MUNICIPAL DU 28 mai 2001**

Mademoiselle Fabienne RAVENEAU, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

La Ville de Niort et l'Etat ont signé le 25 janvier 2001 une convention pour une Opération de Renouvellement Urbain située essentiellement sur les quartiers de la Tour Chabot-Gavacherie et du Clou-Bouchet.

Celle-ci porte sur un montant d'environ 60 millions de francs mobilisables en trois ans avec d'ores et déjà plusieurs opérations identifiées comme prioritaires.

Dans cet échéancier, relativement court, il est nécessaire pour atteindre les objectifs fixés de s'appuyer sur les équipes en place qui ont déjà travaillé sur le dossier, en les renforçant.

Le Centre d'Etudes d'Agglomération (auparavant Centre d'Etudes Urbaines) qui a en charge depuis trois ans ce projet, apparaît de par sa connaissance fine de ces quartiers, apte à poursuivre la démarche engagée dans sa partie Aménagement de l'Espace et cohérence générale. C'est pourquoi, une convention de prestations de services doit être passée avec cette structure de la Communauté d'Agglomération.

Cette convention portera sur la conduite d'études d'opportunité et de faisabilité sur les différents projets retenus dans la convention cadre, étayées si nécessaires par des études spécifiques ce jusqu'à validation de celles-ci en Conseil Municipal par les différents partenaires. Dès lors la phase opérationnelle sera prise en charge par l'A.O.R.U.  
La liste des études à conduire est annexée à la convention.

Cette prestation est évaluée à 200 000 F TTC par an sur les trois ans de durée de la convention (2001-2002-2003).

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le projet de convention ci-joint,
- autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention,
- imputer la dépense correspondante sur le chapitre 928 sous fonction 8241.

*(B. BELLEC, Président de la CAN, n'ayant participé ni au débat, ni au vote)*

## **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjointe Déléguée

Fabienne RAVENEAU

[Ordre du jour](#)